

N° 174

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 13 DÉCEMBRE 1966

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Caouette, appuyé par M. Laprise, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-257, Loi concernant les mentions d'adhésion aux bills, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

M. Prittie, appuyé par M. Mather, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-258, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (Appareils récepteurs de télévision), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. MacEachen, appuyé par M. Cardin,—Que le Bill C-251, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

M. Allard, appuyé par M. Grégoire, soumet l'amendement suivant:

Que cette Chambre, tout en étant d'avis que les dispositions nécessaires soient prises pour assurer aux citoyens canadiens âgés une pension adéquate, croit néanmoins de plus qu'aucune législation pourvoyant à un service de la sécurité de la vieillesse au Canada, ne serait suffisante à moins qu'elle ne prévoie un système de compensation fiscale pour toute province qui désire instaurer son régime autonome de sécurité de vieillesse.